

ÉTABLISSEMENT

GIP Cuisine Bassin des Vallées
(53)

10 rue Porte de Chammay

53300 Ambrières les Vallées

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

AVIS DE MARCHÉ**FOURNITURES****Section 1 - Acheteur****1.1 Acheteur**

Nom officiel : GIP Cuisine Bassin des Vallées (53).

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: FOURNITURES ET LIVRAISON DE DENREES ALIMENTAIRES.

Description: FOURNITURES ET LIVRAISON DE DENREES ALIMENTAIRES

Type de Procédure: Ouverte.

Procédure accélérée: NON.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: fournitures.

Nomenclature principale (cpv): 15000000. 15896000. 15894700. 15110000.

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville: AMBRIERES-LES-VALLEES.

Code postal: 53300.

Code NUTS: FRG03.

Pays: FRANCE.

2.1.3 Valeur**2.1.4 Informations générales**

Informations complémentaires du marché: AMBRIERES-LES-VALLEES.

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 9.

Nombre maximum de lots pour lesquels des marchés peuvent être attribués à un soumissionnaire : 9.

2.1.6 Motifs d'exclusion

Informations complémentaires du marché: AMBRIERES-LES-VALLEES.

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale:

Faillite:

Corruption:

Concordat:

Participation à une organisation criminelle:

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental:

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme:

Fraude:

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains:

Insolvabilité:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail:

Biens administrés par un liquidateur:

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure:

Motifs d'exclusion purement nationaux:

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché:

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché:

Coupable d'une faute professionnelle grave:

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social:

Paiement des cotisations de sécurité sociale:

État de cessation d'activités:

Paiement d'impôts et taxes:

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes:

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Titre: Epicerie.
Description: Epicerie

5.1.1 Objectif

Type de marché: fournitures.
Classification CPV: 15894700.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville: AMBRIERES-LES-VALLEES.
Code Postal: 53300.
Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par année(s): 1.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 732540 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requise
Date limite de réception des offres : 27/04/2026 à 12:00.
Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr/>.
Catalogue électronique : Autorisée
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.
Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requise
Le paiement électronique sera utilisé.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence
Nombre maximum de participants : 1.
Informations sur le système d'acquisition dynamique:
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : Greffe du tribunal administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : En cas de différend survenant à l'occasion de la présente consultation, la recherche, préalablement à tout recours, d'un règlement à l'amiable sera privilégiée par les parties. Si aucune des solutions n'est trouvée il est possible de faire appel à la médiation en faisant appel : - Le conciliateur /commission de consultation - Au médiateur des entreprises - Au comité consultatif de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics Instance chargée des procédures de recours : Greffe du tribunal administratif de Nantes 6, allée de l'Île Gloriette CS 24111 44041 Nantes cedex Téléphone : 02 55 10 10 02 Télécopie : 02 55 10 10 03 Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr Précisions concernant les voies et délais d'introduction des recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 et suivants du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou

de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (article R.421-1 du code de justice administrative) ; - Référé suspension accompagnant un recours pour excès de pouvoir (article L. 521-1 du code de justice administrative) ; - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat par tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, n° 358994) Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé-suspension (article L. 521-1 du Code de justice administrative).

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de Nantes

5.1 LOT N° : LOT-0002

Titre: Surgelé.
Description: Surgelé

5.1.1 Objectif

Type de marché: fournitures.
Classification CPV: 15896000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville: AMBRIERES-LES-VALLEES.
Code Postal: 53300.
Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par année(s): 1.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 531961 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requise
Date limite de réception des offres : 27/04/2026 à 12:00.
Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr/>.
Catalogue électronique : Autorisée
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.
Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requise
Le paiement électronique sera utilisé.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence
Nombre maximum de participants : 1.
Informations sur le système d'acquisition dynamique:
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : Greffe du tribunal administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : En cas de différend survenant à l'occasion de la présente consultation, la recherche, préalablement à tout recours, d'un règlement à l'amiable sera privilégiée par les parties. Si aucune des solutions n'est trouvée il est possible de faire appel à la médiation en faisant appel : - Le conciliateur /commission de consultation - Au médiateur des entreprises -

Au comité consultatif de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics Instance chargée des procédures de recours : Greffe du tribunal administratif de Nantes 6, allée de l'Île Gloriette CS 24111 44041 Nantes cedex Téléphone : 02 55 10 10 02 Télécopie : 02 55 10 10 03 Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr Précisions concernant les voies et délais d'introduction des recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 et suivants du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (article R.421-1 du code de justice administrative) ; - Référé suspension accompagnant un recours pour excès de pouvoir (article L. 521-1 du code de justice administrative) ; - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat par tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, n° 358994) Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé-suspension (article L. 521-1 du Code de justice administrative).

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de Nantes

5.1 LOT N° : LOT-0003

Titre: BOF et entrées froides.
Description: BOF et entrées froides

5.1.1 Objectif

Type de marché: fournitures.
Classification CPV: 15540000. 15500000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville: AMBRIERES-LES-VALLEES.
Code Postal: 53300.
Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par année(s): 1.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 478647 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requise
Date limite de réception des offres : 27/04/2026 à 12:00.
Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr/>.
Catalogue électronique : Autorisée
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.
Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requise
Le paiement électronique sera utilisé.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence
Nombre maximum de participants : 1.
Informations sur le système d'acquisition dynamique:
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : Greffe du tribunal administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : En cas de différend survenant à l'occasion de la présente consultation, la recherche, préalablement à tout recours, d'un règlement à l'amiable sera privilégiée par les parties. Si aucune des solutions n'est trouvée il est possible de faire appel à la médiation en faisant appel : - Le conciliateur /commission de consultation - Au médiateur des entreprises - Au comité consultatif de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics Instance chargée des procédures de recours : Greffe du tribunal administratif de Nantes 6, allée de l'Île Gloriette CS 24111 44041 Nantes cedex Téléphone : 02 55 10 10 02 Télécopie : 02 55 10 10 03 Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr Précisions concernant les voies et délais d'introduction des recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 et suivants du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (article R.421-1 du code de justice administrative) ; - Référé suspension accompagnant un recours pour excès de pouvoir (article L. 521-1 du code de justice administrative) ; - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat par tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, n° 358994) Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé-suspension (article L. 521-1 du Code de justice administrative).

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de Nantes

5.1 LOT N° : LOT-0004

Titre: Viandes.
Description: Viandes

5.1.1 Objectif

Type de marché: fournitures.
Classification CPV: 15110000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville: AMBRIERES-LES-VALLEES.
Code Postal: 53300.
Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par année(s): 1.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 516188 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requise
Date limite de réception des offres : 27/04/2026 à 12:00.
Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr/>.
Catalogue électronique : Autorisée
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.
Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requise
Le paiement électronique sera utilisé.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence
Nombre maximum de participants : 1.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : Greffe du tribunal administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : En cas de différend survenant à l'occasion de la présente consultation, la recherche, préalablement à tout recours, d'un règlement à l'amiable sera privilégiée par les parties. Si aucune des solutions n'est trouvée il est possible de faire appel à la médiation en faisant appel : - Le conciliateur /commission de consultation - Au médiateur des entreprises - Au comité consultatif de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics Instance chargée des procédures de recours : Greffe du tribunal administratif de Nantes 6, allée de l'Île Gloriette CS 24111 44041 Nantes cedex Téléphone : 02 55 10 10 02 Télécopie : 02 55 10 10 03 Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr Précisions concernant les voies et délais d'introduction des recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 et suivants du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (article R.421-1 du code de justice administrative) ; - Référé suspension accompagnant un recours pour excès de pouvoir (article L. 521-1 du code de justice administrative) ; - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat par tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, n° 358994) Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé-suspension (article L. 521-1 du Code de justice administrative).

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de Nantes

5.1 LOT N° : LOT-0005

Titre: Porc et saucisserie.
Description: Porc et saucisserie

5.1.1 Objectif

Type de marché: fournitures.
Classification CPV: 15113000. 15131130.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville: AMBRIERES-LES-VALLEES.
Code Postal: 53300.
Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par année(s): 1.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 141548 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requise
Date limite de réception des offres : 27/04/2026 à 12:00.
Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr/>.
Catalogue électronique : Autorisée
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.
Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requise
Le paiement électronique sera utilisé.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence
Nombre maximum de participants : 1.
Informations sur le système d'acquisition dynamique:
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : Greffe du tribunal administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : En cas de différend survenant à l'occasion de la présente consultation, la recherche, préalablement à tout recours, d'un règlement à l'amiable sera privilégiée par les parties. Si aucune des solutions n'est trouvée il est possible de faire appel à la médiation en faisant appel : - Le conciliateur /commission de consultation - Au médiateur des entreprises - Au comité consultatif de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics Instance chargée des procédures de recours : Greffe du tribunal administratif de Nantes 6, allée de l'Île Gloriette CS 24111 44041 Nantes cedex Téléphone : 02 55 10 10 02 Télécopie : 02 55 10 10 03 Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr Précisions concernant les voies et délais d'introduction des recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 et suivants du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (article R.421-1 du code de justice administrative) ; - Référé suspension accompagnant un recours pour excès de pouvoir (article L. 521-1 du code de justice administrative) ; - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat par tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, n° 358994) Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé-suspension (article L. 521-1 du Code de justice administrative).

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de Nantes

5.1 LOT N° : LOT-0006

Titre: Charcuterie.
Description: Charcuterie

5.1.1 Objectif

Type de marché: fournitures.
Classification CPV: 15131120.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville: AMBRIERES-LES-VALLEES.
Code Postal: 53300.
Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par année(s): 1.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 88413 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête
Date limite de réception des offres : 27/04/2026 à 12:00.
Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr/>.
Catalogue électronique : Autorisée
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.
Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête
Le paiement électronique sera utilisé.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence
Nombre maximum de participants : 1.
Informations sur le système d'acquisition dynamique:
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : Greffe du tribunal administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : En cas de différend survenant à l'occasion de la présente consultation, la recherche, préalablement à tout recours, d'un règlement à l'amiable sera privilégiée par les parties. Si aucune des solutions n'est trouvée il est possible de faire appel à la médiation en faisant appel : - Le conciliateur /commission de consultation - Au médiateur des entreprises - Au comité consultatif de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics Instance chargée des procédures de recours : Greffe du tribunal administratif de Nantes 6, allée de l'Île Gloriette CS 24111 44041 Nantes cedex Téléphone : 02 55 10 10 02 Télécopie : 02 55 10 10 03 Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr Précisions concernant les voies et délais d'introduction des recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 et suivants du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (article R.421-1 du code de justice administrative) ; - Référé suspension accompagnant un recours pour excès de pouvoir (article L. 521-1 du code de justice administrative) ; - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat par tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, n° 358994) Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé-suspension (article L. 521-1 du Code de justice administrative).

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de Nantes

5.1 LOT N° : LOT-0007

Titre: Volailles.
Description: Volailles

5.1.1 Objectif

Type de marché: fournitures.
Classification CPV: 15110000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville: AMBRIERES-LES-VALLEES.
Code Postal: 53300.
Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par année(s): 1.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 234631 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité**5.1.9 Critères de sélection**

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution**5.1.11 Documents de marché**

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête
Date limite de réception des offres : 27/04/2026 à 12:00.
Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr/>.

Catalogue électronique : Autorisée
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.
Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête
Le paiement électronique sera utilisé.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence
Nombre maximum de participants : 1.
Informations sur le système d'acquisition dynamique:
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : Greffe du tribunal administratif de Nantes
Informations relatives aux délais de recours : En cas de différend survenant à l'occasion de la présente consultation, la recherche, préalablement à tout recours, d'un règlement à l'amiable sera privilégiée par les parties. Si aucune des solutions n'est trouvée il est possible de faire appel à la médiation en faisant appel : - Le conciliateur /commission de consultation - Au médiateur des entreprises - Au comité consultatif de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics Instance chargée des procédures de recours : Greffe du tribunal administratif de Nantes 6, allée de l'Île Gloriette CS 24111 44041 Nantes cedex Téléphone : 02 55 10 10 02 Télécopie : 02 55 10 10 03 Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr Précisions concernant les voies et délais d'introduction des recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 et suivants du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (article R.421-1 du code de justice administrative) ; - Référé suspension accompagnant un recours pour excès de pouvoir (article L. 521-1 du code de justice administrative) ; - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat par tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, n° 358994) Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé-suspension (article L. 521-1 du Code de justice administrative).
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de Nantes

5.1 LOT N° : LOT-0008

Titre: Fruits et légumes.
Description: Fruits et légumes

5.1.1 Objectif

Type de marché: fournitures.
Classification CPV: 15300000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville: AMBRIERES-LES-VALLEES.
Code Postal: 53300.
Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par année(s): 1.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 326787 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête
Date limite de réception des offres : 27/04/2026 à 12:00.
Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr/>.
Catalogue électronique : Autorisée
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.
Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête
Le paiement électronique sera utilisé.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence
Nombre maximum de participants : 1.
Informations sur le système d'acquisition dynamique:
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : Greffe du tribunal administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : En cas de différend survenant à l'occasion de la présente consultation, la recherche, préalablement à tout recours, d'un règlement à l'amiable sera privilégiée par les parties. Si aucune des solutions n'est trouvée il est possible de faire appel à la médiation en faisant appel : - Le conciliateur /commission de consultation - Au médiateur des entreprises - Au comité consultatif de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics Instance chargée des procédures de recours : Greffe du tribunal administratif de Nantes 6, allée de l'Île Gloriette CS 24111 44041 Nantes cedex Téléphone : 02 55 10 10 02 Télécopie : 02 55 10 10 03 Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr Précisions concernant les voies et délais d'introduction des recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 et suivants du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (article R.421-1 du code de justice administrative) ; - Référé suspension accompagnant un recours pour excès de pouvoir (article L. 521-1 du code de justice administrative) ; - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat par tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, n° 358994) Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé-suspension (article L. 521-1 du Code de justice administrative).

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de Nantes

5.1 LOT N° : LOT-0009

Titre: Multiproduits – lot réservé.
Description: Multiproduits – lot réservé

5.1.1 Objectif

Type de marché: fournitures.
Classification CPV: 15000000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville: AMBRIERES-LES-VALLEES.
Code Postal: 53300.
Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par année(s): 1.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 295635 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête
Date limite de réception des offres : 27/04/2026 à 12:00.
Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr/>.
Catalogue électronique : Autorisée
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.
Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête
Le paiement électronique sera utilisé.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence
Nombre maximum de participants : 1.
Informations sur le système d'acquisition dynamique:
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : Greffe du tribunal administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : En cas de différend survenant à l'occasion de la présente consultation, la recherche, préalablement à tout recours, d'un règlement à l'amiable sera privilégiée par les parties. Si aucune des solutions n'est trouvée il est possible de faire appel à la médiation en faisant appel : - Le conciliateur /commission de consultation - Au médiateur des entreprises - Au comité consultatif de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics Instance chargée des procédures de recours : Greffe du tribunal administratif de Nantes 6, allée de l'Île Gloriette CS 24111 44041 Nantes cedex Téléphone : 02 55 10 10 02 Télécopie : 02 55 10 10 03 Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr Précisions concernant les voies et délais d'introduction des recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 et suivants du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (article R.421-1 du code de justice administrative) ; - Référé suspension accompagnant un recours pour excès de pouvoir (article L. 521-1 du code de justice administrative) ; - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat par tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, n° 358994) Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé-suspension (article L. 521-1 du Code de justice administrative).

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de Nantes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : GIP Cuisine Bassin des Vallées (53).
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 99118400300010.
Adresse postale : 10 rue Porte de Chammay.
Adresse postale : 10 rue Porte de Chammay.
Ville : Ambrières les Vallées.
Code postal : 53300.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: katia.guillorit@ambriereslesvallees.fr.
Téléphone: +33 243049010.
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr/>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Greffe du tribunal administratif de Nantes.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17440005100010.
Ville : Nantes.
Code postal : 44041.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: greffe.ta-nantes@juradm.fr.
Téléphone: +33 255101002.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :75a3ad6c-7577-421a-b5bb-7af213bb2f2e
Type de formulaire: Mise en concurrence.
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.
Date d'envoi de l'avis: 25/03/2026 à 19:24.
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.